et je prie le ciel qu'il réussisse, parce qu'il est appelé à jeter de nouveau les bases de l'une des plus importantes dépendances de l'empire britannique. J'espère que je ne vivrai jamais pour la voir dans une condition autre que celle de dépendance britannique. Hons. messieurs, j'aurai beaucoup de plaisir à voter en faveur des résolutions de l'hon. et preux chevalier (Applaudissements).

L'Hon. M. SEYMOUR.—Hons. messieurs :- Je désire faire une ou deux observations en réponse à une assertion faite par mon hon. ami le commissaire des terres de la couronne relativement aux objections que, dans une occasion antérieure, j'énonçai contre les détails de ce projet. Cet hon. monsieur, après avoir expliqué un ou deux points de peu d'importance, en fit autant des autres en disant que je m'opposais à tout. Comme on pourrait induire de cette assertion,-si je n'étais pas connu comme je le suis des hons. membres de cette chambre,-que j'ai été factieux dans mon opposition, je désire préciser ce à quoi je me suis opposé. Ayant toujours été un sélé partisan du retranchement et de la réforme financière, je me suis opposé aux dérenses exorbitantes du gouvernement. Je me suis opposé à l'extravagance qui a fait que les dépenses du gouvernement civil du Canada ont excédé celles d'aucun autre pays au monde proportionnellement au revenu. Je me suis toujours opposé aux déboursés de deniers non autorisés par le parlement. (Ecoutez! écoutez!) Je me suis toujours opposé aux octrois extravagants et aux subventions accordées à la compagnie du chemin de fer Grand Tronc. (Ecoutez! écoutez!) Mon hon. ami de l'autre côté de la chambre (M. FERRIER) nous a parlé des bieufaits conférés par le chemin de fer Grand Tronc, et des immenses capitaux placés dans cette entreprise par les capitalistes anglais. Il est vrai que l'œuvre fut entreprise par eux, mais le Canada a contribué sa large part et rempli toutes les conventions. Plus que cela, le Canada a payé pour ses chemins de fer à raison de trente mille piastres par mille. Le Canada a contribué pour \$15,142,000 en principal et \$5,400,000 en intérêt, abstraction faite d'une toule d'autres items moins considérables. Si l'on établit un calcul avec ces chiffres, on trouvers, comme je l'ai dit, que le Canada a donné \$80,000 par mille pour toutes les voies ferrées dont il avait besoin, de Québec à Toronto, pour établir une correspondance

avec le Grand Occidental et former une artère traversant la province et finissant à Sarnia. Si des sommes considérables ont été dépensées, si des montants énormes ont été gaspillés, les entrepreneurs anglais n'en ont-il pas profité? Le peuple du Canada peutil être blamé? Le projet fut conçu par des capitalistes anglais, et le Canada a rempli toutes ces obligations. (Ecoutez! écoutez!) Maintenant, il est un autre grief que j'ai combattu. Je me suis toujours opposé au système relaché adopté pour l'administration des terres de la couronne, système qui a eu l'effet de morceler notre magnifique domaine. Je n'entends pas appliquer ces remarques à mon hon, ami le commissaire des terres de la couronne. Il n'occupe cette charge que depuis quelques mois, et je n'ai pas encore vu son rapport. Mais je fais allusion au passé; je dis que tout ce domaine a été gaspillé pour faire face à des dépenses inutiles. Il est aussi une autre mesure que j'ai opposée; c'est le bill de milice de 1862. Je conviens que je me suis opposé à cette me-Elle était de nature à faire encourir au pays une dépense énorme, qui aurait épuisé nos ressources dans un temps où cette dépense n'était pas nécessaire. Je vous le demande, hons. messieurs, l'affaire du Trent n'était-elle pas réglée à cette époque? Le gouvernement américain n'avait-il pas souscrit aux demandes de la Grande-Bretagne; et cette dépense était-elle motivée par quelque danger? Il est une dépense que j'ai opposée peut-être à tort. J'ai opposé le bill des subsides en 1858, de concert avec mon hon, ami le commissaire des terres de la couronne. (Ecoutez! et rires.) Je ne saurais dire si le vote que je donnai en cette occasion est juste au point de vue constitutionnel, mais tous les votes que j'ai donnés dans cetto chambre ou dans l'autre branche de la législature, l'ont été avec la conviction qu'ils étaient dans l'intérêt de mon pays natal. (Ecoutes!) L'autre jour, mon hon ami le commissaire des terres de la couronne a fait allusion à l'esprit conservatour du sénat des Etats-Unis qui alloue le même nombre de représentants aux petits Etats qu'aux grands. Mais cette disposition n'affecte en aucune manière l'arrangement général parce que les états considérables forment la grande majo-Mais puisque mon hon. ami approuve ce détail, il aurait du donner son opinion sur le système entier. Aux Etats-Unis, la constitution ne peut pas être changée